

9 février 2023

Bilan 2021 – La consigne

Sabrina Charron, M.Sc
Chef d'équipe - Programmes opérationnels



Plan de contenu

Méthodologie

Les principaux résultats

Modernisation à venir

Méthodologie

Ventes

Déclarations mensuelles

Déclaration annuelle avec mission de procédures convenues

Conciliation globale annuelle avec mission de procédures convenues

Avis de cotisation émis par RECYC-QUÉBEC suite aux interventions de vérification des brasseurs

Récupération

Déclarations mensuelles

Déclaration annuelle avec mission de procédures convenues

Récépissés émis par les conditionneurs transmis électroniquement à RECYC-QUÉBEC et conciliés avec les déclarations mensuelles

Inspections périodiques et vérification annuelle par RECYC-QUÉBEC des conditionneurs pour valider le processus de caractérisation des contenants reçus et la fiabilité des récépissés émis

Les principaux résultats - Consigne

Le système de consigne

Mis sur pied en 1984, le système de consigne publique du Québec vise tous les contenants de boissons gazeuses et de bière à remplissage unique, notamment les bouteilles en plastique, les canettes métalliques et les bouteilles en verre. Il consiste en un mode de récupération utilisant la perception d'une somme d'argent à l'achat d'un produit, remboursable en totalité, pour en favoriser la récupération après consommation.



Quantité mise en marché

Mise en marché des CRU consignés par matière
(en proportion selon le nombre de contenants)

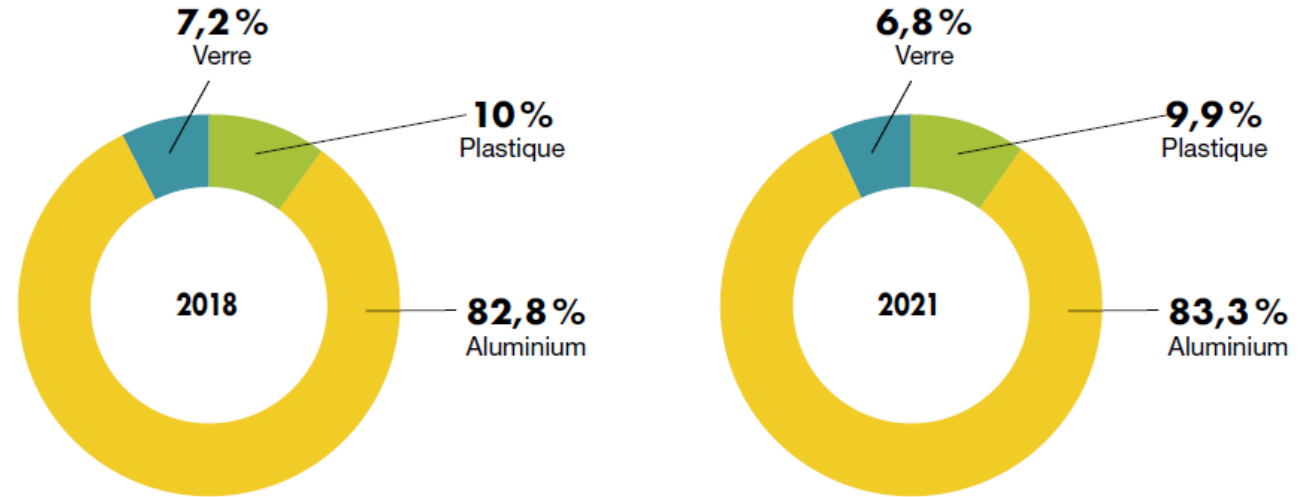


Tableau 2

Mise en marché des CRU consignés par matière
(en millions de contenants)

	2018	2021	Différence 2018-2021
Verre	164	179	9,1 %
Aluminium	1 890	2 180	15,3 %
Plastique	229	258	12,7 %
Total	2 283	2 617	14,6 %

Quantité récupérée

Quantité de CRU récupérés par la consigne – selon la matière

Récupération par matière	Poids (tonnes)		En millions de contenants	
	2018	2021	2018	2021
Verre	22 500	20 500	106	99
Aluminium	17 500	19 500	1 298	1 499
Plastique	5 000	4 500	159	146
Total	45 000	44 500	1 563^r	1 744

Quantité de CRU récupérés par la consigne – selon le contenu

Récupération par contenu	Poids (tonnes)		En millions de contenants	
	2018	2021	2018	2021
Bière	31 000	32 000	840 ^r	1 033
Boissons gazeuses	14 000	12 500	723 ^r	711
Total	45 000	44 500	1 563^r	1 744

^r Données révisées depuis la publication du Bilan 2018.

Taux de récupération / débouchés pour la matière

Figure 4
Taux de récupération des CRU – selon le contenu
(basé sur le poids)



^r Données révisées depuis la publication du Bilan 2018.

Figure 5
Taux de récupération des CRU – selon la matière
(basé sur le poids)

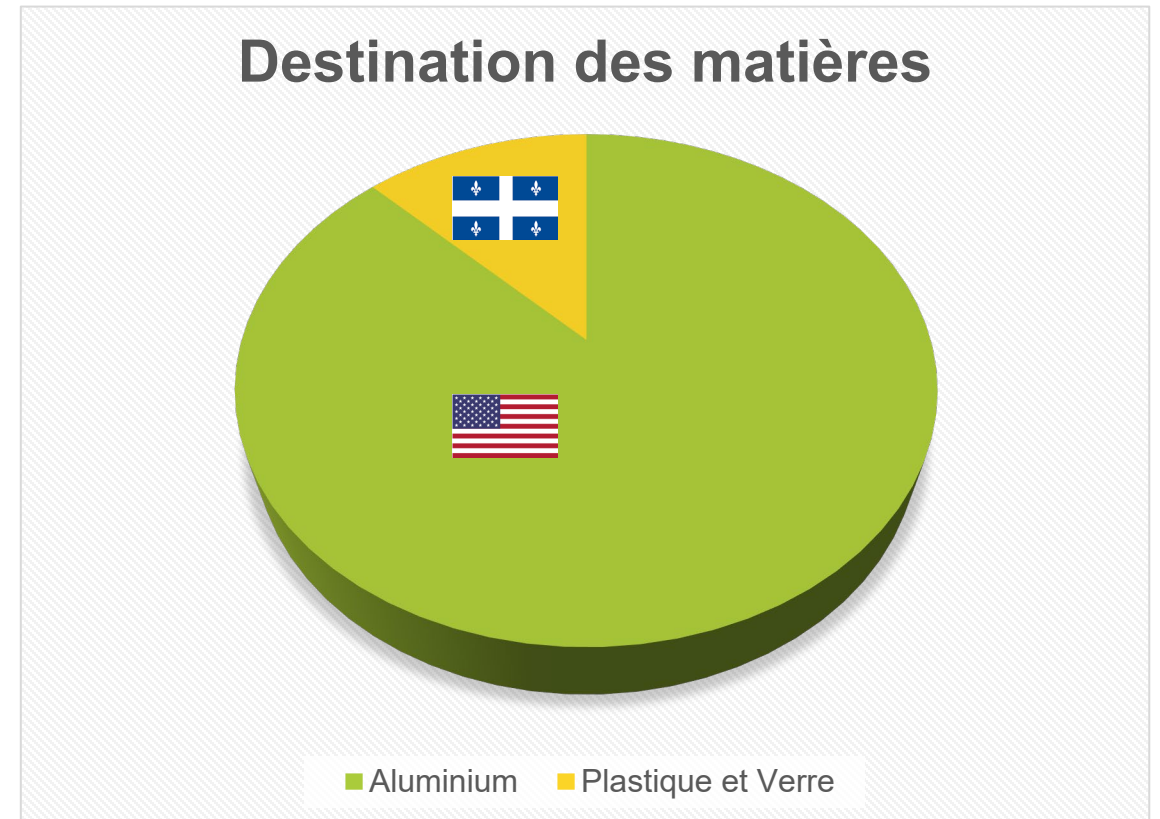


^r Données révisées depuis la publication du Bilan 2018.

Taux de récupération / débouchés pour la matière

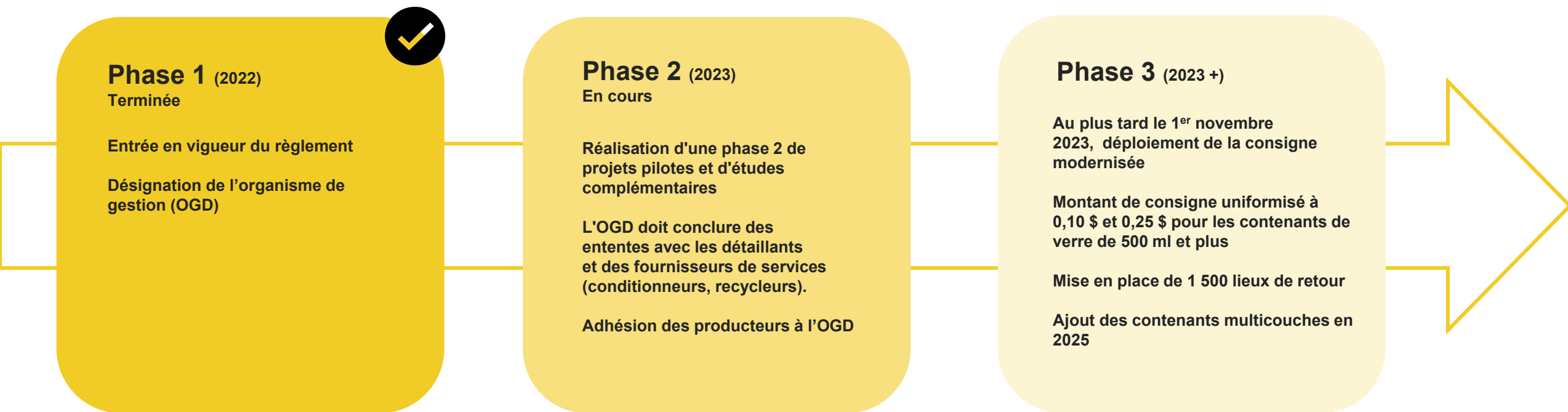
Au Québec, les conditionneurs accrédités du système de consigne sont :

- TOMRA
- Gaudreau Environnement
- Plastrec
- 2M Ressources
- Les Produits Verglass
- Le Groupe Bellemare



Modernisation de la consigne

Modernisation du système de consignation et son élargissement





Lien vers la fiche :
Les programmes de
récupération spécifiques

Pour en savoir plus:

RECYC-QUÉBEC - Modernisation des systèmes québécois de consigne et de collecte sélective (gouv.qc.ca)

Modernisation des systèmes québécois de consigne et de collecte sélective (gouv.qc.ca)



MERCI

Pour me joindre
s.charron@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Site Internet
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca